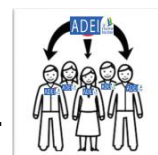




Projet associatif pour 5 ans De 2021 à 2025

L'ADEI est une Association.

Une Association est un regroupement de personnes avec les mêmes idées.



L'ADEI est inclusive.

Être inclusive c'est aider à vivre ensemble.



L'ADEI est innovante.

Être innovant c'est avoir des idées nouvelles.



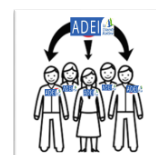
Les idées importantes sont écrites dans le projet associatif.

Le projet associatif c'est un document écrit par l'Association.



Le projet associatif est écrit par un groupe de :

- personnes accompagnées
- professionnels
Les professionnels sont par exemple les éducateurs, les directeurs.
- familles
- administrateurs
Les administrateurs sont des personnes.
Elles aident l'ADEI à prendre des décisions.



Ce document a été rédigé avec la participation des personnes accueillies au foyer les Tournesols, et de :
Elisa du foyer Les Tournesols de Soubise
Nicolas de l'ESAT de Loulay
Nina de l'ESAT de Loulay
Christophe de l'ESAT de Marlonges.



L'ADEI est créée en 1964 en Charente-Maritime.

L'ADEI a plus de 50 ans.



L'ADEI a plusieurs établissements et services pour les enfants et les adultes.

L'ADEI accompagne beaucoup de personnes tout au long de la vie.



Aujourd'hui l'ADEI a grandi.

Avant

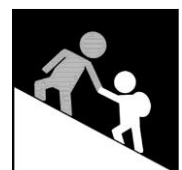


Aujourd'hui



Les forces de l'ADEI sont :

- **Le respect**
C'est accepter les différences et les idées de tout le monde.
- **L'écoute**
C'est être disponible pour les autres.
- **La considération**
C'est reconnaître les capacités de tout le monde.
- **L'intégrité**
C'est être honnête et sincère.
- **La solidarité**
C'est s'aider et se soutenir.
- **Le professionnalisme**
Ce sont des professionnels formés pour répondre aux attentes et besoins des personnes.



Les 6 promesses de l'ADEI.

1. L'ADEI promet de répondre aux besoins des personnes.

L'ADEI repère ce que je peux faire :

- à mon travail
- dans mes activités
- à la maison
- au foyer
- avec l'aide de mes proches.



Des professionnels formés m'accompagnent tout au long de ma vie selon :

- mes **besoins**
- mes **envies**
- mon **âge**.



L'ADEI encourage l'**autodétermination**.

L'autodétermination c'est choisir ce dont j'ai envie.



L'ADEI encourage le **pouvoir d'agir**.

Le pouvoir d'agir c'est décider de mon projet de vie.

2. L'ADEI promet d'accompagner la personne dans son parcours de vie.

Le **parcours de vie** c'est mon projet de vie.



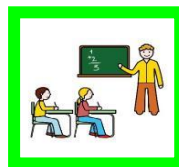
L'ADEI m'aide pour avoir une vie comme tout le monde.

C'est l'**inclusion**.

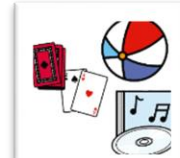
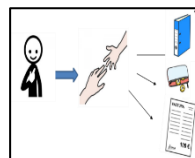


L'ADEI me propose des services partout en Charente-Maritime :

- À l'école
- À mon travail
- Pour me loger



- Pour comprendre mes papiers
- Pour ma santé
- Pour mes loisirs.



L'ADEI m'aide pour aller travailler en milieu ordinaire.

Le milieu ordinaire, c'est aller travailler chez un patron.

3. L'ADEI promet d'améliorer la qualité de vie au travail.

La qualité de vie au travail c'est le bien-être au travail :

- La sécurité
- La santé
- Le confort
- La formation
- La reconnaissance de mon travail



4. L'ADEI promet d'améliorer les fonctions supports.

Les fonctions supports sont les services :

- Ressources humaines
Ce service s'occupe des professionnels de l'ADEI.
- Financier
Ce service s'occupe de l'argent, des budgets de l'ADEI.
- Qualité
Ce service s'occupe d'améliorer les propositions faites à la personne.
- Communication
Ce service s'occupe de recevoir et de donner les informations.
- Patrimoine
Ce service s'occupe des bâtiments.



5. L'ADEI promet de faciliter la communication pour tous :

L'ADEI m'informe et m'écrit en **FALC**.

Le FALC, c'est le Facile A Lire et à Comprendre.

Ce sont des règles pour comprendre l'information.



L'ADEI me permet de participer aux événements.

L'ADEI m'envoie par exemple une invitation pour :

- mon diplôme de médaille du travail
- avoir mon attestation de travail
- participer au concours de dessin ou de photos
- aller aux réunions de l'ADEI
- participer au marché de Noël.



L'ADEI promet de travailler avec les partenaires extérieurs.

Les partenaires extérieurs sont par exemple :

- les autres Associations
- les entreprises
- les villes
- les salles de spectacles
- les clubs sportifs
- les commerces
- les écoles, collèges, lycées
- les hôpitaux.



6. L'ADEI promet d'améliorer la qualité des services proposés à la personne.

Les services proposés sont :

- L'hébergement
- La restauration
- L'accompagnement au quotidien



- Les activités
- Le travail
- La tutelle
- Le transport.

L'ADEI me propose de nouveaux services et de nouvelles solutions.

L'ADEI parle avec les collègues du Président de la France pour moi, mes proches et les professionnels.



L'ADEI défend mes besoins, ceux de mes proches et ceux des professionnels.



L'ADEI promet de mettre en place une démarche RSE.

La RSE, c'est la Responsabilité Sociétale et Environnementale.

La RSE, c'est par exemple :

- Inviter à faire du covoiturage
- Acheter des produits locaux
- Réparer le matériel cassé
- Recycler le papier
- Acheter des produits de saison
- Eviter le gaspillage alimentaire
- Trier les déchets
- Dépenser bien l'argent.



Pour avoir plus d'informations sur l'ADEI :

L'ADEI a un site internet www.adei17.com



L'ADEI est sur les réseaux sociaux :  facebook et  linkedIn